

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 29 novembre 2024
DÉLIBÉRATION n°2024-124

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 29 novembre 2024, sur convocation de la Présidente de séance adressée le mercredi 20 novembre 2024.

Point de l'ordre du jour :

1. Élection à la Présidence de l'université de Tours

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
 Vu les statuts de l'université de Tours, notamment son article 10,
 Vu la candidature en date du 30 octobre 2024 de M. Philippe ROINGEARD,
 Vu la candidature en date du 11 novembre 2024 de Mme Emmanuelle HUVER,

Exposé de la décision :

Suite aux scrutins des 16 et 17 octobre 2024 (élection des personnels) ainsi que des 22 et 23 octobre 2024 (élections étudiantes), le conseil d'administration de l'université de Tours est appelé à élire la présidente ou le président de l'université de Tours pour la période 2024 - 2028.

Conformément à l'article L. 712-2 du Code de l'éducation, il est procédé à cette élection à la majorité absolue des membres.

Résultats du scrutin :
➤ 1^{er} tour

Nombre de membres constituant le conseil : 36 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 32 Membres représentés : 3 Total des membres présents et représentés : 35	Mme Emmanuelle HUVER : 10 voix
DECOMPTE DE VOIX Abstentions : 0 Votants : 35 Blanc(s) ou nul(s) : 0 Votes exprimés : 35 Majorité requise : 19	M. Philippe ROINGEARD : 25 voix

En conséquence, M. Philippe ROINGEARD est proclamé Président de l'université de Tours.

Pièces jointes :

- Professions de foi des candidats

Fait à Tours le 29 novembre 2024,

La Présidente de séance

Anne BESNIER

